

Revue de la presse du 07/12/2013

➤ **GPS dans les autocars : Les petits transporteurs risquent de bloquer le chantier**

L'hebdomadaire affirme dans sa Une de cette semaine que même si le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique devrait prendre en charge les frais liés à l'équipement des 2.705 autocars en GPS, les transporteurs non structurés risquent de bloquer ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la prévention routière. La raison en est que le système permettra à la tutelle de disposer d'indicateurs sur leur activité. Le sujet promet de faire couler beaucoup d'encre assure l'hebdomadaire.

• *La Vie Economique* •

➤ **Séance des questions orales à la chambre des conseillers**

Lors de la séance des questions orales, tenue à la chambre des conseillers, le groupe istiglalien a évoqué des thématiques relatives à plusieurs secteurs, notamment le secteur du transport. Intervenant lors de cette réunion, Mohamed El Ansari, chef du groupe istiglalien à la Chambre des Conseillers, a adressé une question orale au ministre d'Équipement, du transport et du logistique, Aziz Rabbah, sur la stratégie du gouvernement en matière de liaison aérienne entre les régions du royaume. Il a, Par ailleurs, demandé de briser le blocus aérien de la région d'Errachidia. Dans sa réponse, le ministre a rappelé que l'Etat a signé avec la RAM une contrat-programme couvrant la période 2010-2012 relatif au développement du transport aérien domestique à travers la création de "RAM Express" entant qu'un nouveau mécanisme à bas prix.

• *Al Alam* •

➤ **Transport de marchandises : Une nouvelle réforme à partir de février 2014**

C'est en février 2014 que le ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique devrait lancer la nouvelle réforme du transport de marchandises. L'annonce en a été faite par Aziz Rabbah à l'occasion de son passage devant es conseillers mardi 03 décembre 2013. Selon le ministre, la nouvelle réforme, qui s'étendra sur dix ans, serait une extension de la stratégie qui arrive à échéance cette année et dont le bilan final devrait être établi en début d'année.

• *La Vie Economique* •

➤ **Le projet d'interdiction des poids lourds à l'intérieur des villes remis sur les rails**

L'Agence marocaine pour le développement de la logistique (AMDL) a prévu le lancement d'une étude sur la structuration de la logistique urbaine début 2014. Celle-ci a pour objectif de déterminer les contours de toute une vision devant permettre de réduire l'impact des flux de transport de marchandises à l'intérieur des villes sur le trafic de véhicules, ainsi que les nuisances qui en découlent.

• *La Vie Economique* •

➤ Marsa Maroc en bourse avant fin 2014

L'opération devrait avoir lieu pendant le deuxième ou le troisième trimestre de 2014. La Direction des entreprises publiques et de la privatisation s'active depuis trois semaines pour le choix d'une banque d'affaires qui se chargera de la valorisation de l'entreprise et des détails techniques de l'opération. Un appel d'offres sera lancé incessamment.

• *La Vie Economique* •

➤ Maroc-Prendre d'urgence les décisions efficaces pour lutter contre la corruption (Benkirane)

Le Chef de gouvernement, M. Abdelilah Benkirane, a affirmé, à Rabat, que le gouvernement est déterminé à prendre d'urgence les décisions efficaces pour lutter contre le phénomène de la corruption. Commentant au cours de la réunion du Conseil de gouvernement le rapport annuel de la perception de la corruption dans le monde de l'organisation Transparency International, qui a fait état d'un recul du Maroc dans le classement mondial bien qu'il ait gardé la même note, M. Benkirane a exprimé la ferme volonté de son gouvernement de faire face à ce fléau à travers l'application de la loi, la coopération entre les organismes compétents et la prise de mesures nécessaires en la matière. Dans un communiqué lu à l'issue du Conseil, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi a indiqué que M. Benkirane a souligné que "l'approche du gouvernement consistant à saluer les rapports positifs comme celui du climat des affaires montrant que le Maroc a gagné dix points, est accompagnée parallèlement par le devoir de s'arrêter sur les rapports négatifs". Sur un autre registre, le conseil du gouvernement a écouté plusieurs propositions, telle que celle du ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance, Mohamed El Ouafa, relative à la transparence des opérations de la caisse de la compensation.

• Akhbarona.com •